

Salaires, régime d'imposition et répartition des tâches domestiques

Elena STANCANELLI

Les tâches ménagères et le travail salarié sont très inégalement répartis entre hommes et femmes. Elena Stancanelli montre que le régime d'imposition peut influencer sur ce partage des tâches. La déclaration conjointe de revenu décourage les femmes gagnant beaucoup moins que leur époux de travailler. Le passage à une déclaration séparée permettrait d'équilibrer le temps alloué par les époux entre travail domestique et activité professionnelle.

Nous sommes contraints, quasi quotidiennement, d'effectuer des tâches ménagères : faire les courses, cuisiner, mettre et débarrasser la table, faire la vaisselle, faire la lessive, prendre soin de nos enfants. À ces tâches domestiques s'ajoute pour certains un travail salarié.

Le modèle économique standard présuppose que les individus oscillent entre leur travail, qui leur fournit un salaire, et leur temps libre, constitué de distractions. L'intégralité du temps libre est considérée comme « amusement pur », ou « loisirs » dans le jargon économiste. L'un des premiers économistes à réaliser que le temps libre, ou hors travail, ne correspondait en réalité pas à de la « pure distraction » est Becker, qui reçut le Prix Nobel d'Économie en 1992¹. Cependant, on ne peut créditer Becker d'avoir porté énormément

¹ Voir : Becker, G.S. (1965), "A Theory of the Allocation of Time", *The Economic Journal*, Vol. 75, No. 299, p. 493-517.

d'attention à la question des tâches ménagères. Gronau² est l'un des premiers économistes à avoir étudié le temps consacré par les individus aux tâches ménagères ; il a en effet montré comment les hommes et les femmes partageaient leur temps entre leur travail salarié et leur travail domestique. Des études récentes mettent en évidence le fait qu'il conviendrait de distinguer entre différentes activités effectuées durant le temps libre hors travail, en particulier pour les tâches ménagères et l'éducation des enfants³. Le modèle économique standard concerne un individu « rationnel » prenant des décisions « économiques ». Ce modèle standard ignore non seulement les corvées ménagères, mais également la possibilité qu'un individu puisse faire partie d'un ménage ou d'une famille plus large impliquant que ses décisions ne soient pas indépendantes de celles des autres membres. Dans les années soixante, Becker fut l'un des tout premiers économistes à proposer un modèle considérant les ménages comme un tout et non plus comme le seul individu. La littérature s'est développée très rapidement dans ce domaine, et considère désormais le ménage comme étant constitué de deux individus occupant chacun des fonctions distinctes⁴.

Prenons l'exemple d'un couple avec des enfants, et considérons que le revenu de leur ménage soit augmenté par la promotion de l'un d'entre eux ou par un héritage. Utiliseront-ils une partie de cet argent supplémentaire pour employer une femme de ménage ou pour dîner au restaurant plus souvent ? Les politiques économiques telles que l'égalité des chances ou l'impôt sur le revenu ont un effet direct sur la recherche d'emploi des hommes et des femmes ainsi que sur les fruits de leur travail ; elles peuvent également avoir un effet sur la façon dont les époux se partagent le travail rémunéré ou non. Mes recherches en cours s'attachent à tenter de définir comment les salaires et les revenus des ménages influent sur le temps consacré par les époux à leur travail rémunéré, aux tâches domestiques et à l'éducation des enfants⁵.

² Voir Gronau, R. (1976), "Leisure, Home Production and Work. The theory of the allocation of time revisited", NBER Working paper No. 137, May.

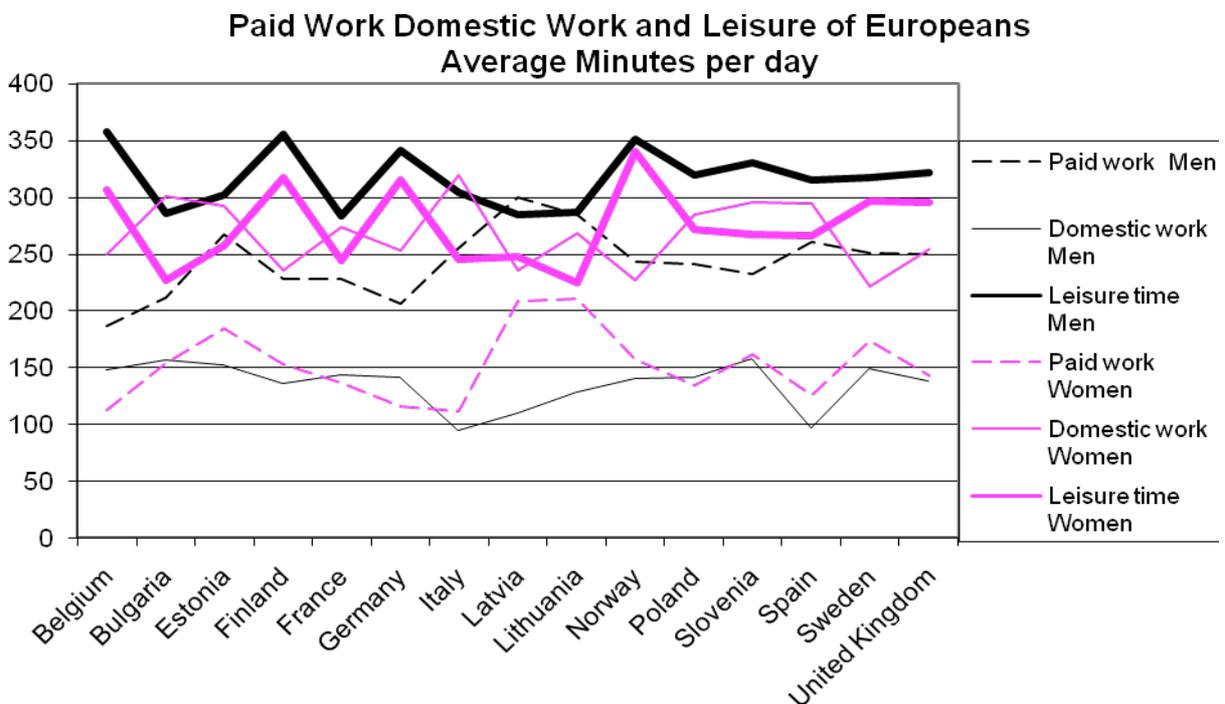
³ Voir : Kooreman, P. and Kapteyn, A. (1987), "A disaggregated analysis of the Allocation of Time within the Household", *The Journal of Political Economy*, Vol. 95, No. 2, p. 223-249.

Kimmel J. and Connelly R. (2007), "Mothers' Time Choices. Caregiving, Leisure, Home Production, and Paid Work", *The Journal of Human Resources*, vol. XLII (3), p. 643-681.

⁴ Pour un état des lieux de cette littérature, voir Sofer C. (2004), « Les choix relatifs au travail dans la famille : modélisations économiques des décisions du ménage et applications », *Travail et Emploi*, n° 102, p. 79-89. Pour aller plus loin, voir les articles de la journée d'études que nous avons organisée à Nice en Juin 2008 <http://www.gredeg.cnrs.fr/Colloques/HDTW/Index.htm>.

⁵ Voir : Hersch J. and Stratton L. (1994), "Housework, and the Division of Housework Time for Employed Spouses", *The American Economic Review*, vol. 84 (2), p. 120-125.

Le graphique n°1 donne des informations sur la manière dont les hommes et les femmes européens partagent leur temps entre travail rémunéré, tâches ménagères et « loisirs » (voir graphique n°1). On voit dans ce graphique que le travail domestique inclut le temps passé à l'éducation des enfants. Les loisirs correspondent à des activités telles que sortir, faire du sport, regarder la télévision, ou d'autres activités de ce type. Sur le graphique n°1, on peut remarquer que dans la plupart des pays, le temps consacré au travail rémunéré par les femmes est très proche de celui consacré par les hommes aux travaux ménagers. Il convient de noter que cet échantillon européen se fonde sur des statistiques prenant en compte des individus dont l'âge peut aller jusqu'à soixante-dix ans, et qu'il ne distingue pas les jours de la semaine des week-ends. Ce graphique montre que les hommes consacrent en moyenne quatre heures par semaine au travail rémunéré ; le temps consacré par les femmes aux travaux ménagers est à peu près équivalent. Il montre également que les hommes bénéficient en moyenne de plus de temps de loisir que les femmes.



Kalenkoski C., Ribar D. and Stratton L. (2008), "The Influence of Wages on Parents' Time Allocation of Time to Child Care and Market Work in the United Kingdom", *Journal of Population Economics*, forthcoming.

Connelly R. and Kimmel J. (2007), "Spousal Influences on Parents' Non-Market Time Choices", IZA DP No. 2894.

Source : calculs de l'auteur. Harmonized European Time Survey (HETUS) : personnes âgées de 20 à 74 ans. Les années couvertes par l'étude varient selon les pays. Les tâches domestiques incluent l'éducation des enfants et exclutnt les temps de déplacements. Les travaux rémunérés excluent le temps de déplacement nécessaire pour se rendre à son lieu de travail. Toutes les activités sont calculées en minutes par jour.

Portons à présent notre attention sur la façon dont les époux partagent leurs activités entre travail rémunéré et travail non rémunéré en France⁶. Nos analyses concernent désormais des personnes âgées au maximum de soixante ans, et pour lesquelles le calcul du temps moyen consacré à telle ou telle activité se limite aux jours de la semaine et exclut les week-ends. Nous distinguons l'éducation des enfants – entendue comme le temps passé à nourrir les enfants, à les habiller, les laver, les accompagner quelque part, les aider à faire leurs devoirs et jouer avec eux – des tâches domestiques – qui regroupent des activités telles que faire les courses, le ménage, la lessive, la vaisselle, faire son courrier et se rendre dans différents types de bureaux administratifs. Nous analysons également le temps consacré aux tâches domestiques en adoptant une définition plus large – désignées comme « tâches ménagères* » dans le tableau n°1. Cette nouvelle définition ajoute aux activités précédemment énumérées le temps passé à s'occuper des animaux domestiques, à entretenir son jardin, à faire de la confiture, à tricoter et à coudre.

Nous pouvons constater que les femmes consacrent plus de temps aux tâches domestiques et à l'éducation des enfants que les hommes, tandis que la majeure partie du temps consacré au travail rémunéré revient aux hommes. Un mari français type (ou médian) travaille 8 heures par jour, tandis que l'épouse française type est une ménagère qui ne travaille donc aucune heure par jour (voir le tableau n°1 ci-dessous). La française type passe une heure par jour à s'occuper de ses enfants (de tous âges jusqu'à dix-huit ans) et consacre plus de trois heures par jour aux tâches ménagères. Son mari ne consacre pas de temps aux enfants et il passe vingt minutes par jour à s'occuper de tâches ménagères. Si nous optons pour une définition différente, plus large des tâches domestiques, (« tâches domestiques* »), il apparaît

⁶ Voir, Rapoport, B., Sofer, C. et Solaz, A. (2009) «Household Production in a Collective Model: Some New Results » *Journal of Population Economics*, forthcoming.

Anxo, D. , Flood L. , Letizia Mencarini, L., Pailhé, A. , Solaz A. and Tanturri, M. L. (2007), "Time Allocation between Work and Family over the Life-Cycle: A Comparative Gender Analysis of Italy, France, Sweden and the United States," IZA Discussion Papers 3193.

que le mari passerait en fait une heure par jour à effectuer des tâches domestiques non rémunérées. Cela met clairement en évidence une inégalité dans le partage des travaux rémunérés et des travaux non rémunérés entre les maris et les femmes.

Tableau 1. Travail rémunéré et travail non rémunéré effectué par un échantillon représentatif d'épouses françaises.

Minutes par jour, couples français 1998-99.				
	Travail rémunéré	Soin des enfants	Tâches domestiques	Tâches domestiques*
Femme	0	60	220	230
Mari	480	0	20	60

Source : calculs de l'auteur. Enquête emploi du temps, France, 1998-99. Échantillons de couples tous âgés de moins de 60 ans, excluant les pré-retraités et autres personnes ne faisant pas partie des actifs. Moyennes en minutes par jour.

L'attitude médiane, ou attitude type, mise en évidence par ces chiffres masque évidemment le fait que les personnes sont toutes très différentes les une des autres. Dans le tableau n°2, nous identifions la part du travail rémunéré, des tâches domestiques et de l'éducation des enfants prise en charge par les maris. Nous avons tout d'abord fait la somme totale du temps consacré par les maris et les femmes à chaque activité envisagée, et nous avons ensuite calculé la fraction du travail rémunéré, des tâches domestiques et de l'éducation des enfants réalisés au sein du couple prise en charge par les maris. Par exemple, imaginons qu'un mari travaille 8 heures par jour et que sa femme travaille 0 heure par jour. Le temps total consacré au travail rémunéré est de 8 heures, et la fraction de ce total prise en charge par le mari est de 100%. Le tableau n°2 montre que le mari médian (au-dessous duquel se situe 50% des maris de l'échantillon) prend en charge la totalité du travail rémunéré (100%) du ménage, ainsi qu'environ un dixième de l'éducation des enfants (12% précisément) et des tâches domestiques (13%) au sein du couple. L'utilisation d'une définition plus large des tâches domestiques nous permet d'affirmer que le mari médian effectue environ un quart (26%) de toutes les tâches domestiques du ménage.

Concentrons-nous à présent sur la part des tâches domestiques et de l'éducation des enfants prise en charge par les hommes qui s'éloignent des comportements types (c'est-à-dire du comportement de l'époux médian). L'homme correspondant au décile inférieur des maris (10% dans la première colonne «population des maris») effectue la moitié du travail rémunéré du ménage ; ainsi, dans un couple sur dix, le travail rémunéré est partagé également entre le mari et la femme. Par ailleurs, il convient de remarquer que certains maris ne participent en rien aux tâches domestiques ni à l'éducation des enfants du ménage, et que ces activités sont entièrement prises en charge par la femme. Si nous nous intéressons au 9^{ème} décile (90% dans la première colonne appelée « population des maris »), les maris prennent en charge la moitié des tâches domestiques du ménage (51%). Une fois encore, dans un couple sur dix les tâches domestiques et l'éducation des enfants sont partagées de façon égale entre le mari et la femme. Ainsi, certains maris prennent en charge la même quantité de travail non rémunéré du ménage que leur femme, mais ils ne représentent qu'une minorité de la population des maris.

Tableau n°2 : Part du temps que le ménage consacre au travail rémunéré, à l'éducation des enfants et aux tâches domestiques pris en charge par les maris

Population des maris	Travail rémunéré	Soin des enfants	Tâches domestiques	Tâches domestiques*
1%	0	0	0	0
5%	11	0	0	0
10%	50	0	0	0
25%	67	0	0	6
50%	100	12	13	26
75%	100	41	33	47
90%	100	75	51	61
95%	100	100	64	73
99%	100	100	100	100

Source : calculs de l'auteur. Enquête emploi du temps, France, 1998-99. Échantillons de couples tous âgés de moins de 60 ans, excluant les pré-retraités et autres personnes ne faisant pas partie des actifs.)

Nos recherches portent plus particulièrement sur les effets des salaires et des revenus sur le temps consacré aux tâches ménagères par les époux⁷. Nous distinguons trois domaines auxquels les époux consacrent leur temps : le travail rémunéré, l'éducation des enfants et les tâches ménagères. Nous sommes en mesure d'affirmer que le temps consacré par les parents au travail rémunéré a tendance à augmenter lorsque le salaire est plus élevé, et que le temps consacré aux tâches domestiques a tendance à diminuer lorsque le salaire augmente. Il est intéressant de remarquer que le temps consacré à l'éducation des enfants ne varie pas avec les variations des salaires. Nous trouvons aussi que le temps consacré par les femmes à leurs activités domestique et parentale est indépendant (ne varie pas) du salaire de leurs maris. Au contraire, le temps consacré par les maris aux tâches domestiques et à l'éducation des enfants a tendance à augmenter avec le salaire de leur femme. Nous pouvons également conclure que lorsque le revenu du ménage est augmenté par des rentrées d'argent indépendantes du travail rémunéré – c'est-à-dire les loyers, les dividendes, les aides sociales, ou autres rentrées d'argent – les parents auront tendance à consacrer plus de temps aux activités non rémunérées telles que l'éducation des enfants et les tâches domestiques et moins de temps à leur travail rémunéré. Les résultats de nos calculs indiquent également que les parents les plus instruits passent plus de temps avec leurs enfants que les parents les moins instruits. Enfin, nous pouvons affirmer que les femmes mariées consacrent plus de temps aux tâches domestiques que celles vivant en concubinage.

Dans un précédent article sur cette question, nous analysions l'impact des impôts sur le temps consacré par les époux au travail rémunéré et au travail non rémunéré⁸. Un travail économique théorique sur la taxation optimale des couples montre que les tâches ménagères devraient être prises en compte⁹, dans la mesure notamment où la taxation des rémunérations

⁷ Voir : Bloemen, H. and Stancanelli, E. (2008), "How do parents allocate time: the effects of wages and income", IZA DP No. 3679.

⁸ Voir : Van Soest, A. and Stancanelli, E. (2008), "Income Taxation, household chores and spouses' labour supply: a discrete choice model for French couples", mimeo, December 2008 Tilburg University.

⁹ Voir : Boskin, M. J. (1975), "Efficiency aspects of the differential tax treatment of market and household economic activity", *Journal of Public Economics*, 4, 1-25.

Apps, P. (1982), "Institutional inequality and tax incidence", *Journal of Public Economics*, Vol. 18, p. 217-242.

Apps, P. F. and Rees, R. (1988), "Taxation and the Household", *Journal of Public Economics*, 35, p. 155-169.

Apps, P. F. and Rees, R. (1999a), "The Taxation of trade within and between households", *Journal of Public Economics*, 73, p. 241-263.

Apps, P. F. and Rees, R. (1999b), "Joint vs individual taxation in models of household production", *Journal of Political Economy*, 107, p. 393-403.

Sandmo, A. (1990), « Tax Distortions and Household Production », *Oxford Economic Papers*, 42, 1, p. 78-90.

issues du travail pourrait non seulement avoir un impact sur le temps consacré par les époux au travail rémunéré mais aussi sur celui qu'ils consacrent aux corvées ménagères.

Prenons l'exemple de deux ménages aux revenus identiques et ayant le même nombre d'enfants : le premier est composé de deux actifs et le second d'un mari actif et d'une femme au foyer. Cette dernière peut consacrer plus de temps aux tâches domestiques que les deux actifs, et ainsi, le « revenu total » du deuxième couple- qui inclut rentrées d'argent et production domestique – sera plus grand que celui des deux actifs. Le ménage composé de deux actifs devra en effet soit abandonner une partie de son temps de loisir au profit des tâches domestiques soit payer quelqu'un pour les effectuer. Dans un système de déclaration conjointe de revenus, comme celui actuellement en place en France ou aux États-Unis, les deux ménages auront à supporter le même poids fiscal. Ainsi, la déclaration conjointe de revenus récompense implicitement le ménage du seul mari actif. Sous un régime de déclarations séparées des revenus, les revenus du mari et de la femme ne sont pas ajoutés à des fins fiscales, mais chacun paye l'impôt sur le revenu selon les mêmes modalités que les célibataires.

On considère généralement la déclaration conjointe des revenus comme étant plus avantageuse pour les ménages constitués de deux époux actifs lorsque les différences de revenus sont très grandes – disons qu'il gagne bien plus d'argent qu'elle – dans la mesure où ce système permet de diminuer le taux d'imposition du mari bien plus qu'il n'augmente celui de la femme. Dans le cas où l'époux gagne beaucoup plus d'argent que sa femme, le taux d'imposition de ce dernier est bien plus bas que s'il n'était pas marié, alors que le taux d'imposition de sa femme est plus élevé que si elle était célibataire. Ainsi, dans le système de déclaration conjointe des revenus, les femmes gagnant beaucoup moins d'argent que leurs époux auront tendance à être découragées de travailler puisque si elles se retirent de la vie active, le couple paiera beaucoup moins d'impôts, ce qui au final, risque d'être plus avantageux financièrement que d'engager une baby-sitter par exemple.

Nos simulations¹⁰ montrent que, pour un couple marié, le passage d'une déclaration conjointe à une déclaration séparée de revenus accroît le temps que les hommes consacrent

¹⁰ Voir : Van Soest, A. and Stancanelli, E. (2008), "Income Taxation, household chores and spouses' labour supply: a discrete choice model for French couples", mimeo, December 2008 Tilburg University.

aux corvées domestiques et diminue le temps qu'ils passent à leur activité salariée ; de l'autre côté, les femmes ont tendance à consacrer plus de temps à leur travail rémunéré et moins de temps aux tâches ménagères non rémunérées. Ainsi, il apparaît que le passage d'une déclaration conjointe à une déclaration séparée des revenus aurait tendance à égaliser l'implication des époux tant dans leur travail rémunéré que dans les tâches domestiques.

Traduit de l'anglais par **Marion Naccache**

Publié dans laviedesidees.fr, le 20 mars 2009

© laviedesidees.fr